



L'ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Service d'aide aux tâches de la vie quotidienne

L'aide ménagère à domicile est une prestation extra-légale dont l'objectif est d'accomplir chez les personnes âgées fragilisées un travail matériel, moral et social contribuant à leur maintien à domicile. Cette prestation peut être accordée par les caisses de retraite lorsque la situation du retraité motive une aide à son domicile, en raison de son isolement social, de son avancée en âge ou d'une situation sociale particulièrement fragile .

Situation familiale :

Vous avez besoin d'une aide pour toutes les tâches ménagères courantes, l'entretien de votre linge, les courses, la confection des repas, l'accompagnement aux déplacements...

Financements :

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre caisse de retraite ou le Conseil Général selon certaines conditions d'âges, de ressources, des difficultés rencontrées.....Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 50% des sommes versées pour ce service

Montage du dossier :

L'ADMR accompagne les personnes pour constituer le dossier de demande de prise en charge. Un évaluateur se rend à votre domicile et évalue avec vous vos besoins (heure d'aide ménagère, portage de repas, aides techniques etc ...) A l'issue de l'évaluation, un plan d'action personnalisé est établi. Il définit l'aide financière qui sera apportée par votre caisse.

Adressez vous à l'association ADMR la plus proche de votre domicile, pour Gerbéal :
ADMR 15 RUE HENRY 88430 CORCIEUX Téléphone 03 29 52 89 67 fax : 03 29 52 89 67

LA TELEASSISTANCE

Situation familiale :

Le bonheur c'est de pouvoir rester chez soi malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise...Un événement familial peut déclencher une crise d'angoisse, un accident plus lourd peut rendre l'alerte téléphonique impossible . La simplicité du dispositif FILIEN ADMR permet 24H sur 24 de déclencher une prise en charge à la hauteur de la difficulté rencontrée. Jour et nuit FILIEN est à l'écoute de ses abonnés.

Mise en place du service :

Pour une durée déterminée ou indéterminée, en cas de retour d'hospitalisation, le temps d'une convalescence, ou l'absence temporaire de votre entourage, l'ADMR vous installe en un tour de main un appareil simple et efficace : la téléassistance FILIEN



Financements possibles :

Cette prestation peut, le cas échéant, être prise en charge dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) la CARSAT et les caisses de retraite complémentaires.

La sécurité à portée de main : la téléassistance

D'une simple pression sur le médaillon, le lien FILIEN est créé. Le médaillon que vous portez autour du cou ou au poignet est en alerte permanente, prêt à déclencher une opération de secours. Les coordonnées de votre médecin, de votre famille, de vos voisins sont enregistrées, nous savons qui vous êtes, votre profil de santé, les actions à entreprendre, où que vous soyez dans la maison, le jour, la nuit etc.

La téléassistance mobile :

Le « mobilassist » est destiné aux personnes qui souhaitent garder une autonomie lors de leurs déplacements. Le dispositif répond aux préoccupations de sécurité et de confort de personnes fragiles ou désorientées. Il se présente sous la forme d'un petit boîtier intégrant les technologies GPS – GPRS et GSM qui se porte à la ceinture.

Son fonctionnement se veut simple :

Une touche SOS permet une liaison directe avec une opératrice (disponible 24/24 et 7/7 Jours)

Ce système permet surtout une localisation immédiate et précise de l'abonné. Ce système permet aussi de rassurer les proches ou la famille.

INFO GENDARMERIE

Nouvelle organisation de la compagnie de Saint – Dié – des – Vosges

Dirigée par les Capitaines GANGLOFF et BIETTE, elle réunit 132 militaires et comprend la brigade de recherches de ST DIE, commandée par l'Adjudant-chef ELSAESSER ainsi que le peloton de surveillance et d'intervention sous les ordres de l'Adjudant VEGA et également les unités territoriales suivantes :

- > la communauté de brigades de St Dié
- > la communauté de brigades de Raon l'étape
- > la communauté de brigades de Fraize
- > la brigade autonome de Gérardmer
- > la brigade autonome de Bruyères
- > la brigade autonome de Rambervillers

En ce qui concerne les habitants de Gerbépal, les brigades de CORCIEUX et FRAIZE ont fusionné pour devenir la communauté de brigades de Fraize.